livreshebdo.fr

# À Montpellier, vers une renaissance de Sauramps ? - Livres Hebdo

*Par Souen Léger*

6–8 minutes

---

Moins de deux semaines après la liquidation judiciaire du réseau de librairies Sauramps, prononcée le 3 juillet, une nouvelle perspective s'esquisse à Montpellier. La région Occitanie et la Métropole de Montpellier ont en effet annoncé tout récemment leur intention de confier une « lettre de mission » à **David Lafarge**, qui dirigeait le groupe depuis 2024, afin de préfigurer un projet de création de nouvelles librairies.

L'objectif ? Faire perdurer l'esprit Sauramps, enseigne emblématique du tissu culturel montpelliérain, tout en repensant son modèle. Trois à quatre nouveaux magasins pourraient ainsi voir le jour dans des locaux maîtrisés par les collectivités publiques*. « Les deux entités restent très préoccupées et en soutien, pour que Sauramps puisse continuer à exister à Montpellier »,* assure David Lafarge.

## Préserver l'identité de Sauramps

Chargé d'esquisser des projets suffisamment robustes pour attirer et convaincre d'éventuels investisseurs, l'ancien dirigeant de Sauramps, qui confie échanger étroitement avec **Marie-Aurélie Buffet**, ancienne directrice du développement de Sauramps, s'est déjà lancé dans des repérages. À ce stade, il a

visité deux locaux présentés par la Métropole. Malgré d'importants travaux à effectuer, l'un d'eux, d'une surface de 750 m², correspond aux critères fixés par le chargé de mission, qui estime la taille idéale de ces commerces entre 700 et 1 000 m².

*« L'idée est de rester dans le centre-ville de Montpellier. Contrairement à celui d'Alès, le centre-ville de Montpellier est très dynamique, commerçant, touristique et concentre une importante population étudiante »,* argue David Lafarge. Une stratégie en phase avec les ambitions de la Métropole, qui souhaite *« que l'hypercentre, qui est d'ailleurs encerclé d'un tramway gratuit depuis un an et demi, reste vivant ».*

Dans le même temps, David Lafarge a écarté d'emblée certaines implantations, telles que celles dans les centres commerciaux, invoquant des loyers et des charges trop élevés et « *qui comprennent notamment des charges de marketing et de communication* » spécifiques à ces grandes structures.

## Quel avenir pour la marque ?

Mais quid de la marque Sauramps ? À ce stade, les discussions restent ouvertes. *« Doit-elle continuer à exister en tant que telle ou être renouvelée, adossée à autre chose, ou déclinée ? Au bout du compte, ce sera un choix de l'actionnaire qui se positionnera dessus »*, explique David Lafarge.

Celui-ci précise néanmoins que la Métropole *« va sûrement acquérir la marque dans le cadre de la liquidation pour la préserver et la mettre au service du prochain porteur de projet pour qu'elle soit maîtrisée et ne tombe pas dans les mains de personnes mal intentionnées ».* Reste que pour le libraire, la continuité symbolique demeure essentielle : *« La marque*

*historique restera, mais sous un nouveau modèle. C'est important, je crois, à la fois pour le public mais aussi pour garder le lien avec l'interprofession ».*

Soutenu par les pouvoirs publics, David Lafarge insiste également sur la nécessité de choisir un investisseur déjà rompu aux réalités de la chaîne du livre et à ses spécificités. Une condition qu'il juge indispensable, d'autant plus dans un contexte de fragilisation des librairies indépendantes.

Concernant **François Fontès,** qui avait repris Sauramps en 2017 alors que le groupe était en redressement judiciaire, David Lafarge dresse un bilan contrasté. *« Je crois qu'il n'a pas toujours fait les meilleurs choix au meilleur moment. Il a fait beaucoup d'erreurs. Beaucoup de directions, par exemple, se sont succédé et beaucoup ne venaient pas du monde du livre, ce qui n'a sûrement pas aidé à redresser la situation »,* analyse-t-il, saluant tout de même l'attachement personnel du patron de la holding Hugar au réseau de librairies.

## « Trois à quatre groupes éditoriaux » intéressés

De fait, si sa participation au futur projet n'est pas totalement écartée, elle ne serait, néanmoins, que *« très minoritaire »,* et là encore, suspendue à la décision du futur actionnaire. Si celui-ci n'a pas encore été choisi, David Lafarge fait savoir que *« trois à quatre groupes éditoriaux »* ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt, et attendent désormais des éléments plus concrets.

David Lafarge doit ainsi élaborer des business plans en fonction des sites envisagés. Globalement, le projet reposerait sur un modèle plus adapté aux pratiques de consommation actuelles. L'ex-dirigeant de Sauramps songe ainsi à diversifier l'activité des magasins en intégrant, par exemple, des espaces café. Il

envisage également des équipes de 15 à 20 salariés et un vrai travail sur la qualité du fonds proposé. *« On connaît la fragilité des librairies indépendantes en ce moment. Il faut donc être prudent »,* souligne-t-il.

Alors que la liquidation judiciaire du groupe historique Sauramps entraînera le licenciement économique effectif de 163 salariés la semaine prochaine, David Lafarge précise vouloir s'inspirer de modèles réussis à l'instar de Mollat à Bordeaux ou d'Ombres blanches à Toulouse. Deux enseignes qui prônent le *« capital humain »* comme levier essentiel de la librairie indépendante.

## Un projet de 2 à 4 millions d'euros qui devrait voir le jour fin 2027

C'est pourquoi David Lafarge songe à s'appuyer sur les compétences de ses anciennes équipes. *« Certains seront sollicités dès que le projet commencera à se concrétiser. Reste à voir si cela peut les intéresser et s'ils sont prêts à attendre un peu »,* indique-t-il. À ce stade, le calendrier reste encore incertain. Entre le coût estimé du projet – *« entre 2 et 4 millions d'euros »* – et les éventuels travaux, la mise en œuvre pourrait prendre du temps, l'ancien dirigeant de Sauramps évoquant *« un horizon fin 2027 ».*

Si rien ne lui a été promis, David Lafarge se voit quant à lui assez naturellement à la direction de ces nouveaux établissements. Lui à qui les pouvoirs publics ont fait confiance dans la vision et l'approche du nouveau projet. Une décision qui, là encore, reviendra au futur actionnaire.